



J o u r n a l
Sur les Quais

Syndicat des débardeurs
SCFP Section Locale 375

août 2015



SPÉCIAL
Dossier Politique



Photos de
VOUS
membres du
local 375

Le port c'est **NOUS!**

SOMMAIRE

- 3 Élections 2015
- 4 Congrès SCFP-Québec
- 5 Dossier politique
- 6 Atelier d'histoire
- 7 Les retraités
- 8 Comités
- 9 PAE
- 10 C.S. information
- 12 C.S. santé/sécurité
- 13 Formateurs
- 14-17 Cast
- 18-19 Termont
- 20-23 Racine
- 24-25 Termont sec 52
- 26-29 Logistec
- 30-31 Grain, santé/sécurité
- 32 Empire
- 34-35 Amarreurs
- 36-37 Contrecoeur
- 38-39 RSSSD, Fiduciaire



Mot de votre coordonnateur du journal

Le Port de Montréal, c'est nous!!!

Cette édition, nous la dédions à tous ceux qui, jour après jour, travaillent sans relâche pour que la réputation du Port de Montréal perdure.

C'est par une teinte d'humanisme que nous avons mis l'emphase sur les membres pour montrer à tous que derrière la machine, il y a nous!!! Également, les membres du comité politique mandatés par le comité exécutif ont décidé d'afficher fièrement leur position face aux lois et aux mesures draconiennes du gouvernement conservateur. Voici, en quelques pages, l'engagement politique de votre comité exécutif pour le scrutin à venir.

Syndicalement vôtre
Stéphane Longpré C.S. Info.



CHRISTIAN BEAUDIN

PRÉSIDENT

NOUS les membres...

Il est bon, quelques fois, de prendre du recul et de réaliser l'importance que nous, les débardeurs, membres qui travaillent sur les quais, dans les garages et membres du Comité exécutif, avons dans la grande chaîne du fonctionnement au Port de Montréal.

Nous avons de quoi être fiers des hausses de production, des prix d'excellence pour les croisières à Montréal et des éloges du secteur maritime concernant le bon service au Port de Montréal, grâce à l'expertise et le professionnalisme des membres-débardeurs.

Dans les communiqués médiatiques des différentes compagnies de l'industrie maritime, trop peu souvent sont mentionnés l'apport du partenaire majeur au Port de Montréal, soit les membres du Syndicat des débardeurs, SCFP, section locale 375. Qui de mieux placé que les débardeurs, qui sont en première ligne, pour parler des vraies problématiques que nous vivons au quotidien avec le travail pour améliorer le bon fonctionnement, les méthodes de travail pour la production et un climat plus agréable?

J'invite le Port de Montréal, l'AEM et les compagnies maritimes qui transigent à Montréal à changer leur mentalité, leur vision et d'arrêter de voir les débardeurs et leurs représentants comme des ennemis, mais plutôt comme des partenaires qui souhaitent autant que vous l'essor du Port de Montréal.

Chers membres du Syndicat des débardeurs, SCFP, section locale 375, ce journal vous est dédié. Soyez fiers de vos accomplissements et de vos efforts au travail. Nous sommes tous les débardeurs, le cœur du Port de Montréal.



ÉLECTION FÉDÉRALE 2015

Le vote stratégique. Pourquoi et comment ?

1- Le cynisme et le manque d'intérêt face aux politiciens et la politique. À qui cela sert-il réellement ?

Par leur manque de transparence, l'absence d'intégrité, mais également leur manque flagrant de respect face à leurs engagements électoraux, les gouvernements de droite, provincial ou fédéral, profitent du cynisme et du manque d'intérêt de la population.

En fait, pourquoi seraient-ils transparents ? Pourquoi deviendraient-ils de dignes représentants du peuple puisque ledit cynisme et le manque d'intérêt politique font partie intégrante du stratagème du mouvement de droite, du mouvement antisynical, anti-travailleurs et anti-travailleuses, voir antisocial contre la classe moyenne. Une chose est sûre, les militants de droite, prônant l'austérité visant directement l'affaiblissement de la classe moyenne, seront fidèles aux urnes le 19 octobre 2015 pour appuyer et continuer la destruction des acquis si ardemment gagnés à coup de bataille! Donc, en résumé, les conservateurs sont très heureux de constater un faible taux de participation citoyenne lors d'élection.

Nous nous devons de faire sortir le vote. Nous devons démontrer comme peuple que leur manque de respect et la manigance stratégique qu'ils préconisent, afin de continuer la dissolution de la classe moyenne, ont assez duré.

Pourquoi, comme peuple, nous ne ferions pas en sorte de «stopper» la droite conservatrice fédérale ? Pourquoi comme peuple nous ne pourrions pas utiliser massivement notre droit démocratique de vote stratégiquement et intelligemment, TOUS ENSEMBLE ?

Le vote stratégique et pourquoi pas ?!

2- Théoriquement et simplement: Le vote stratégique

La force du vote dit «stratégique» est qu'il

s'applique seulement dans les circonscriptions où les conservateurs sont déjà élus ou encore dans les circonscriptions où les conservateurs pourraient l'emporter. L'objectif premier est d'empêcher les conservateurs d'obtenir des sièges à l'assemblée nationale comme députés afin de s'assurer qu'ils ne seront pas majoritaires comme c'est le cas présentement.

Autrement dit, présentement au Québec, les conservateurs ont cinq (5) circonscriptions, dont cinq (5) sièges de députés à l'assemblée nationale du Canada. Dans ces circonscriptions, nous pouvons d'ores et déjà dire que la stratégie sera d'appuyer le candidat qui sera second selon les sondages, et ce, tout parti confondu. Le but est simple: prendre le plus de sièges possibles à l'assemblée nationale et retirer la majorité aux conservateurs de S. Harper. Advenant le fait que les conservateurs ne seraient pas premiers, il faut appuyer le parti en tête pour atteindre le même but, le même objectif. Bien sûr, les sondages ne sont pas infaillibles. C'est vrai, le sondage comporte une légère marge d'erreur.

Ceci étant dit, objectivement, la fiabilité et la précision des sondages lors des dernières élections nous démontrent que ces derniers constituent une donnée comportant souvent une marge d'erreur plus petite que l'écart entre les deux partis de front ou les autres partis pouvant influencer le vote stratégique.

Dans le même ordre d'idées, en date d'aujourd'hui, les projections de nouveaux députés de droite conservatrice passeraient de 5 à 13 ou 15 nouveaux députés de Harper. Stratégiquement, il faut, TOUS ENSEMBLE, utiliser notre pouvoir démocratique de voter selon cette méthode. Méthode qui, soit dit en passant, a déjà fait ses preuves lors d'un scrutin en Australie.

Pour les circonscriptions où les conservateurs ne figurent pas comme potentiels élus, vous pouvez participer au mouvement citoyen/citoyenne du vote stratégique !! Ne serait-ce qu'en diffusant l'information nécessaire pour comprendre la stratégie. Soyons tous à l'affût des mouvements politiques de nos circonscriptions. Restons informés et diffusons les réels dangers d'un gouvernement conservateur et ses

lois visant l'abolition des syndicats et, par le fait même, l'agrandissement des inégalités sociales. Participons, TOUS ENSEMBLE, même si les conservateurs ne sont pas une option politique envisageable. Décidons de notre avenir, soyons fiers de qui nous sommes, protégeons la pérennité de notre jeunesse en développement. Soyons des modèles, stratégiques et intelligents.... Votons stratégiquement !!

3- Pourquoi adhérer au vote stratégique ?

Prenant pour acquis que 1% de la population mondiale possède 99% des richesses, nous nous devons d'user de stratégies démocratiques comme le vote stratégique, pour s'unir devant des idéaux nous ressemblant, nous la base. Nos dirigeants se gênent-ils pour mentir, pour trouver de nouvelles lois spéciales, pour user du bâillon à outrance ? Depuis plusieurs années, tantôt majoritaire, donc rapidement, tantôt minoritaire, donc lentement mais sûrement, la droite frappe subtilement, mais de plein fouet, la classe moyenne. Tant au provincial qu'au fédéral, les méthodes hypocrites de la culture mensongère prônant les valeurs pécuniaires avant les valeurs humaines se doivent d'être arrêtées. Les nombreux faux débats qu'on nous martèle pour tenter de nous diviser doivent être mis à jour. Ce n'est pas de savoir pourquoi celui-là a un fonds de pension et l'autre pas, donc, retirons-lui son dû déjà négocié et entériné par les partis !! Le débat doit plutôt être le suivant : nous méritons tous et chacun un pactole de retraite après tant d'années de dur labeur pour enrichir le 1%.

Démonstrons-leur que nous ne sommes pas dupes. Soyons stratégiques et intelligents collectivement. Après tout, il en va de notre avenir. C'est notre avenir, TOUS ENSEMBLE, voilà pourquoi et comment nous voterons stratégiquement.

Comprenons-nous bien, il n'y a aucun sentiment de vengeance derrière cette stratégie mais bien une façon de démontrer notre force, la force du nombre pour choisir les rouages de l'histoire qui s'écrira avec nous.

Votre comité exécutif



CONGRÈS SCFP-QUÉBEC

RAPHAËL ERKORÉKA



Afin de créer et d'établir un mouvement clair en faveur de la non-réélection du gouvernement Harper, plusieurs choses étaient à faire et plusieurs le restent. L'objectif: le 19 octobre 2015, date du jour "j" de l'élection fédérale canadienne.

Dans ce grand mouvement de conscientisation et de cohésion syndicale et sociale, le "375" se devait bien sûr d'expliquer et de promouvoir ses convictions profondes devant l'assemblée générale du SCFP-Québec en mai dernier. Ce qu'il fit avec brio!

À ce titre, voici un compte rendu technique de notre résolution, défendue sur le plancher du congrès, vers nos confrères et consœurs de l'ensemble des locaux du SCFP-Québec.

Donc, la proposition #24/SCFP 375, Les débardeurs du port de Montréal:

«Il est proposé que le SCFP-Québec se montre OFFICIELLEMENT en faveur du vote dit "stratégique" contre le gouvernement Harper, et qu'il s'implique de manière active, lors des prochaines élections.»

Et maintenant, l'argumentaire de base requis par le SCFP-Québec dans la proposition #24:

1) Parce que le gouvernement Harper projette clairement d'abolir la formule Rand s'il est reconduit au pouvoir.

2) Parce qu'il a en projet et déjà même, entériné une multitude de lois qui ont pour but d'affaiblir et de détruire le syndicalisme tel qu'on le connaît au Canada et au Québec. En exemple: C-377, C-525, C-4, C-51 et l'abolition de la formule Rand.

3) Parce qu'il ne croit tout simplement pas au rapport de force des travailleurs syndiqués en tant qu'entité positive pour les nations canadiennes et québécoises.

L'argumentaire de départ au micro, tel qu'effectué par le rédacteur de la proposition, Raphaël Erkoréka:

Lors des discours de madame Levasseur et messieurs Bolduc, Plante et Daniel Boyer, il fut clairement établi que la réélection du gouvernement Harper serait un désastre complet pour le mouvement syndical, car clairement, Harper vise la destruction du mouvement ouvrier. Les sondages montrent actuellement que s'il y avait une élection aujourd'hui, le gouvernement Harper serait gagnant, et à 10 sièges d'être majoritaire.

Le moment est donc grave car il a clairement indiqué qu'en cas de réélection, il abolirait la formule Rand, formule qui est à la base de la force et de la capacité du mouvement syndical de se structurer. Des exemples récents aux États-Unis ont démontrés que sans l'obligation de cotisation des membres, ceux-ci se désengagent graduellement, jusqu'à affaiblir de manière complète, leur propre syndicat...ce, allant jusqu'à perdre tous leurs acquis, point final!

Donc, à situation critique; il faut répondre de manière forte, efficace et structurée; de là la démarche du vote dit "stratégique". **Le vote stratégique c'est quoi? Eh bien, c'est un vote ciblé où dans certaines circonscriptions clefs**, le mouvement syndical demandera à ses membres, de travailler ou de voter pour le candidat ou la candidate qui pourra battre le candidat du gouvernement Harper. Au Québec, l'importance de battre Harper est réelle car

il prévoit tripler leur nombre de sièges dû au nouveau contexte de 2015.

C'est pourquoi la FTQ et ses syndicats majeurs (Unifor, Métallos, AFPC et les autres), comme nous l'a clairement dit monsieur Daniel Boyer hier, adopteront le vote stratégique lors des prochaines élections. Ce dernier, a aussi mentionné que la CSN et la CSQ seront de la partie.

De plus, il faudra envisager que les mesures fédérales anti-travailleurs percoleront vers les administrations provinciales, telles celles du gouvernement Couillard.

Voilà pourquoi nous, les débardeurs de Montréal, vous demandons, délégués du SCFP-Québec, de voter massivement en faveur de cette résolution, de la plus haute importance. Merci!!!

[Tonnerre d'applaudissements dans la salle!!]

Voilà en substance, chers membres du "375", un des gestes que le comité politique a posé, afin de créer, d'établir et de propulser le mouvement du vote dit "stratégique" contre la réélection du gouvernement Harper.

**Continuons, tous ensemble!!
Syndicalement. Solidairement!!**

Raphaël Erkoréka.



DOSSIER POLITIQUE (SUITE)



Voici le point de vue que nous partageons tiré d'un article de Sylvain Martin dans L'Aut'Journal du mois de juillet- août 2015.

L'attaque de Harper et ses conservateurs en trois étapes.

«La vision de l'équipe Harper est l'élimination de toute entrave à une vision économique qui comprend, entre autres, l'élimination des syndicats en trois temps.

Premièrement, avec l'adoption du projet de loi C-525 qui rend ardue la syndicalisation des travailleurs du secteur fédéral et facilite leur désyndicalisation.

Deuxièmement, avec l'adoption du projet de loi C-377 qui obligera les syndicats à rendre en partie publics leurs dépenses et le temps consacré à l'action politique, afin de faire de ces informations un buffet à volonté pour nos pseudos-analystes politiques de la droite, qui sont ni plus ni moins que les porte-voix de l'équipe Harper.

Ces informations mélangées aux demi-vérités et aux raccourcis intellectuels qu'ils empruntent pour tout déformer aboutiront à la démolition en règle des syndicats et de leurs leaders sur la place publique.

Troisièmement, s'ils sont réélus en octobre 2015, ils s'attaqueront à la formule Rand qui permet au syndicat, qui représente les salariés dans un milieu de travail syndiqué, d'exiger que l'employeur prélève à la source les cotisations syndicales. L'objectif poursuivi avec l'abolition de la formule Rand est de couper les vivres

aux syndicats et, par le fait même, de les museler.»

À titre informatif, malgré des centaines de courriels aux sénateurs, malgré le fait que même des sénateurs conservateurs aient voté contre le projet de loi C-377, la loi fut adoptée et a reçu la sanction royale le jour même.

La deuxième étape étant franchie, le Comité exécutif réitère l'importance prioritaire de s'impliquer contre les conservateurs pour la prochaine élection fédérale prévue au mois d'octobre prochain.



ATELIER D'HISTOIRE

Une sortie officielle à répéter!

Le 21 Juin 2014, le Comité de « L'Atelier d'histoire des Débardeurs du Port de Montréal » effectuait une première sortie en tant qu'organisme.

En effet, suite à une invitation de M.Yves Chartrand du Comité des Citoyens et Citoyennes du Parc Bellerive au coin des rues

Notre-Dame et Fullum (à ne pas confondre avec la Promenade Bellerive sise à l'est de la compagnie Cast) notre «Atelier d'histoire » tenait un kiosque avec des photos et outils se rapportant à l'historique du métier de débardeur.

La mission de l'organisme que représente M.Chartrand est de faire connaître ce parc, qui constitue la seule fenêtre sur le fleuve du quartier Ste-Marie, quartier d'ailleurs d'où provenaient plusieurs confrères débardeurs à une certaine époque. Plusieurs autres organismes, dont l'Ecomusée du fier monde, le service des incendies, etc...tenaient aussi leur propre kiosque.

À cette occasion, les Membres de notre «Atelier » ont pu constater, à la suite de questions et remarques des citoyens que le métier de débardeur était peu connu et son histoire méconnue. D'ailleurs, Mme.Maria Louisa Romano, chargée de projet, de l'Ecomusée du fier monde qui œuvre dans la recherche de l'histoire du patrimoine industriel a inscrit devant son kiosque « Débardeur : un métier à étudier », cela représente, peut-être, le début d'une future collaboration. Toute la journée en fut un échange d'informations entre les organisations présentes.

À la suite de cette journée intéressante, il est clair que la présence de notre « Atelier » était désirée et appréciée.



Somme toute, cette expérience nous a démontré l'importance de l'existence de l' «Atelier d'histoire des Débardeurs du Port de Montréal » qui constitue un pan de l'histoire de Montréal.

Photos et texte Denis Bourassa, pour « l'Atelier d'histoire ».

Cours Mon syndicat

Le cours «mon syndicat», présenté à tous les nouveaux membres, fait une rétrospective de notre historique. Comme vous le savez, elle perdure depuis 100 ans malgré les forts vents qui nous ont quelquefois malmenés. Cette formation permet aussi de présenter les différentes facettes qui sont mises à leur disposition pour leur faciliter la compréhension de tout ce qui les entoure. Convention collective, constitution, tout leur est expliqué sur un fond de courtoisie et d'échanges amicaux.



N O S R E T R A I T É S

Qu'ils soient assis autour d'une table à jouer aux cartes ou bien attablés devant une bonne bouffe au brunch des retraités, toutes les occasions sont bonnes pour se raconter des histoires et anecdotes qui jadis ont meublé leur passé. Ils ont été le préambule de ce que nous sommes aujourd'hui, à nous de continuer ce qui un jour sera écrit. Nous leur devons respect. «MERCII»!

Stéphane Longpré C.S. Info.



Brunch des retraités



COMITÉ DE CONSTITUTION

Dominique Audet et Claude Meunier ont été élus par et pour les membres. Le pourquoi n'est pas si simple, je m'explique. Le cœur de notre syndicat repose sur un ouvrage qu'on appelle la constitution. Elle rédige tous les paramètres qui font ce que nous sommes et elle nous dicte la direction qu'il faut prendre pour pallier à nos lacunes souvent émotives.



Travail colossal, sinon dire titanesque, car au fil des années ont été proposées 60 modifications d'amendements par différents membres sans jamais être portées à l'avant-scène pour être discutées. Juste à lire et comprendre le sens, le but et le pourquoi de chacune d'elles, leurs demandent une grande ouverture d'esprit. Vous pouvez compter sur leurs impartialités car, livres juridiques à la main, ils grattent dans tous les sens pour la rendre actuelle mais surtout vivante et fonctionnelle. Le tout bien sûr sera discuté avec les membres et entériné par ceux-ci.

Stéphane Longpré CS Info



COMITÉ TRAVAIL FAMILLE

Considérant que la conciliation travail-famille était une des priorités lors de la négociation de la dernière convention collective et considérant la volonté de l'AEM et le Syndicat à mettre en place un nouveau programme favorisant l'équilibre entre les exigences et les responsabilités liées à la vie professionnelle et familiale, l'AEM démontre encore sa mauvaise foi en omettant de répondre aux courriels du comité, et ce, depuis le 30 mars dernier. Nous explorons présentement toutes les

avenues possibles pour que les débardeurs puissent bénéficier d'une conciliation travail-famille adéquate sans brimer les autres membres.

COMITÉ DE LISTE

Alain Ferguson, Paul Chartrand et Patrick Gervais ont été élus par les membres pour les représenter. Chapeautés, bien sûr par le Comité exécutif.





Notre Mission :

Le programme d'aide est un service confidentiel à court terme qui s'adresse aux employés ayant des problèmes personnels qui nuisent à leur rendement.

Quel est le but du PAE? :

Le PAE offre des services confidentiels pour résoudre certains problèmes qui nuisent au rendement au travail, mais qui ne sont pas forcément causés par le milieu de travail.

Le PAE est conçu pour aider les employés à comprendre ou à surmonter leurs problèmes personnels. Le PAE propose un grand éventail de services et fait appel à des professionnels ou des organismes qui fournissent des soins plus poussés ou plus diversifiés dans des domaines particuliers.

Que se passe-t-il lorsque je fais appel au PAE? :

Lorsqu'un employé communique, de son propre chef, avec le PAE, un dossier confidentiel est établi en recueillant l'information pertinente. Ensuite, selon la gravité du problème et les capacités du personnel du PAE, il est décidé si le cas peut être géré à l'interne ou s'il faut faire appel à une ressource de l'extérieur (par exemple : un programme particulier de traitement de la toxicomanie).

Normalement, une entrevue est offerte à l'employé dans un délai déterminé (soit dans les 24 ou 48 heures) sauf en cas d'urgence.

Dans la plupart des cas, un numéro de téléphone est suggéré aux employés. Ce numéro sert à diriger l'employé vers une ressource externe telle que les services sociaux et financiers, les services de santé ou les conseillers professionnels. Le PAE détermine la nature du problème et adresse la personne à la ressource appropriée. La recommandation est en fonction du type de problème de la personne.



À quoi tient le succès d'un PAE? :

Différents facteurs contribuent au succès du PAE :

- La confidentialité absolue;
- L'écoute;
- L'accessibilité à des services offerts aux employés et à leur famille immédiate;
- La reconnaissance réelle de la nécessité d'un PAE par la direction, les employés et le syndicat;
- L'appui de la direction, des employés et du syndicat aux politiques et aux procédures;
- La promotion du PAE et l'incitation à y recourir;
- La diffusion de l'information sur le fonctionnement du PAE aux gestionnaires et aux employés.

Vous pouvez nous joindre en tout temps Cellulaire PAE **(514) 232-8669**

André Proulx, responsable du programme d'aide

**Le PAE s'adresse
à tous les employés
débardeurs et aux
membres de leur
famille immédiate!**

STÉPHANE LONGPRÉ

C.S. À L'INFORMATION



Dans un monde où l'information coule à une vitesse fulgurante, où chaque bride de nouvelle peut être transmise dans la minute même, il est facile et très compréhensible de constater qu'il y a un manque flagrant pour certains types d'informations.

Pour l'information hebdomadaire, mon comité d'information et moi croyons, en toute humilité, que vous, membres du 375, n'avez jamais eu autant de facilité et de possibilités pour la recevoir. Je crois que oui, maintenant, l'information peut rejoindre tous les membres du 375.

Prévisions, pick-list hebdomadaires, ajouts massifs de courriels (600 membres) ont ouvert le bal. Tracts (125 Quais express) en deux ans, plus de 2500 photos de membres actifs, journal et Facebook du syndicat des débardeurs SCFP (580 membres) ont pavé le chemin pour se rendre jusqu'à l'application Syndicat des débardeurs du port de Montréal (770 téléchargements). Le comité d'info a évolué dans cette pléthore de possibilités informatiques.

En ce qui concerne l'information des dossiers qui prônent la sélect, autrement dit LES DOSSIERS CHAUDS comme disait Denis Bergeron et je l'en remercie, il y a un manque flagrant de corrélation qui fait que l'information est figée.

Vous comprendrez, chers membres, que tant qu'un dossier n'est pas réglé, il m'est impossible de m'avancer pour en divulguer des brides, car la conclusion reste hypothétique, donc incertaine. Comme les ententes, par manque de cohérence entre l'AEM et le Syndicat, ne se bousculent pas aux portes, il m'est difficile de vous transmettre quoi que ce soit à vous mettre sous la dent. Pour ce genre d'information, c'est le comité exécutif qui me dirige vers les avenues possibles et ce pour tous les comités, sauf bien sur le comité d'information.



Rendre accessible le déploiement à

tous était aussi une de mes priorités, car au deuxième procès-verbal du Comité exécutif, il y a deux ans, je faisais déjà part à l'exécutif de ma volonté à cet égard. De part et d'autre, la peur de rendre accessible le déploiement était palpable. Nous ne voulions pas qu'il

devienne un outil de distorsion entre les membres. L'idée a fait son bout de chemin et surtout la possibilité de vous le divulguer s'est présentée à nous.

Merci au Comité exécutif qui me permet de vous le divulguer et à celui aussi qui a créé la demande soit Daniel Fortugno.

Merci à vous, membres du 375, d'avoir fait taire les sceptiques...

VOTRE COMITÉ D'INFO



Je vais profiter de cette tribune pour faire un clin d'œil à mon comité d'information.

Merci à Éric Morin (#6000) qui, par son expertise et son grand dévouement pour la cause, fait l'infographie complète du journal, distribue de l'info sur FACEBOOK et a développé l'application du Syndicat des débardeurs.

Merci à Steve Desjardins (#1849) pour sa participation à l'ouverture de FACEBOOK ainsi qu'à celle de l'application du Syndicat des débardeurs. Il a aussi mis le site web Syndicat375.org à jour...

Il nous fera toujours un grand plaisir de travailler pour vous...

Syndicalement vôtre

Stéphane Longpré,

C.S. Info pour le comité



www.syndicat375.org



www.facebook.com/syndicat375



journal@syndicat375.org

Application mobile

Si ce n'est déjà fait, procurez-vous l'application mobile "syndicat débardeurs local 375". Un outil simple et efficace vous donnant accès à plusieurs sources d'informations relatives à votre travail.



Google play (Android)
<http://is.gd/1R2P4T>



Apple Store (I-phone)
<http://is.gd/eRv87x>





SANTÉ-SÉCURITÉ

Conjointement, le Syndicat des débardeurs et le SFCP ont permis à des membres du local 375, autant réguliers que réserves, de suivre le cours de base «délégués en santé et sécurité». Cette première étape leur a permis d'étendre leurs connaissances au sujet des lois, des règles et des recours qu'ils ont à leur disposition. Ils ont, dans une ambiance conviviale, échangé leurs expériences vécues pour ainsi concrètement créer un lien entre la réalité et la théorie. Merci à eux de s'impliquer pour pouvoir ainsi mettre un peu d'eau au moulin pour ce qui concerne la relève syndicale.

C.S. Info.



Travailleurs du "Syndicat des Débardeurs"

Procurez-vous une lunette de sécurité avec lentilles optiques. Récupérez votre lunette de sécurité à la clinique et réclamez votre assureur pour la totalité de la facture jusqu'à concurrence de \$250,00

Pour toute information :
Santé-sécurité 514 668 9043
<http://www.securovision.com/>



Formateurs



Michel Tousignant

Nous avons la chance de pouvoir être formés par des confrères de travail, des amis, mais surtout des gens compétents. Toujours à la page, ils se repositionnent constamment pour suivre la technologie qui, comme vous le savez, nous dicte quelquefois un rythme difficile à suivre. Simulateur haute performance, machinerie complexe, reproduction virtuelle du lieu de travail ou sur place, tout est mis en contexte pour former ceux qui, un jour, travailleront de façon sécuritaire dans une nouvelle classification sur les quais.

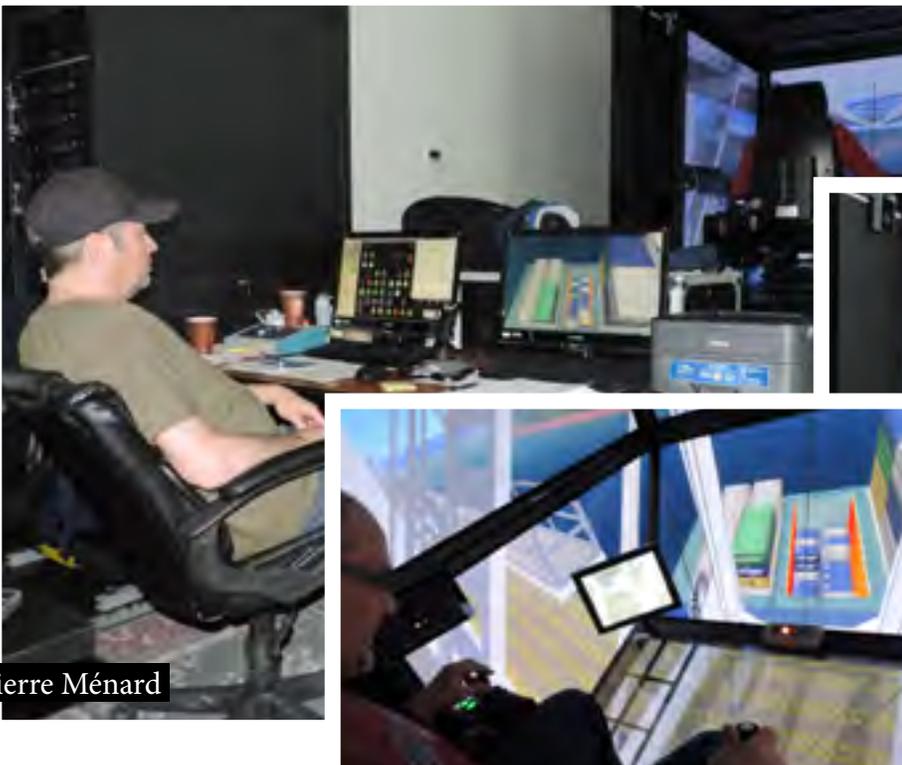
EN VOICI QUELQUES-UNS!



René-Guy Babin



Sylvain Dubé



Pierre Ménard

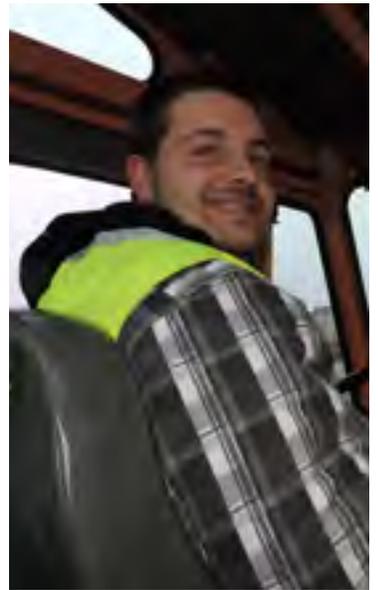


Serge Petelle

C A S T

À CAST!! CMA CGM, HAPAG-LLOYG, MAERSK CANADA inc, MEDITERRANEAN, OOCL profitent d'un bassin de main d'œuvre qualifiée qui sait livrer la marchandise. Technologie de pointe via une méthodologie impeccable = résultat. Bonne équipe **les débardeurs du 375 SCFP.**





CAST



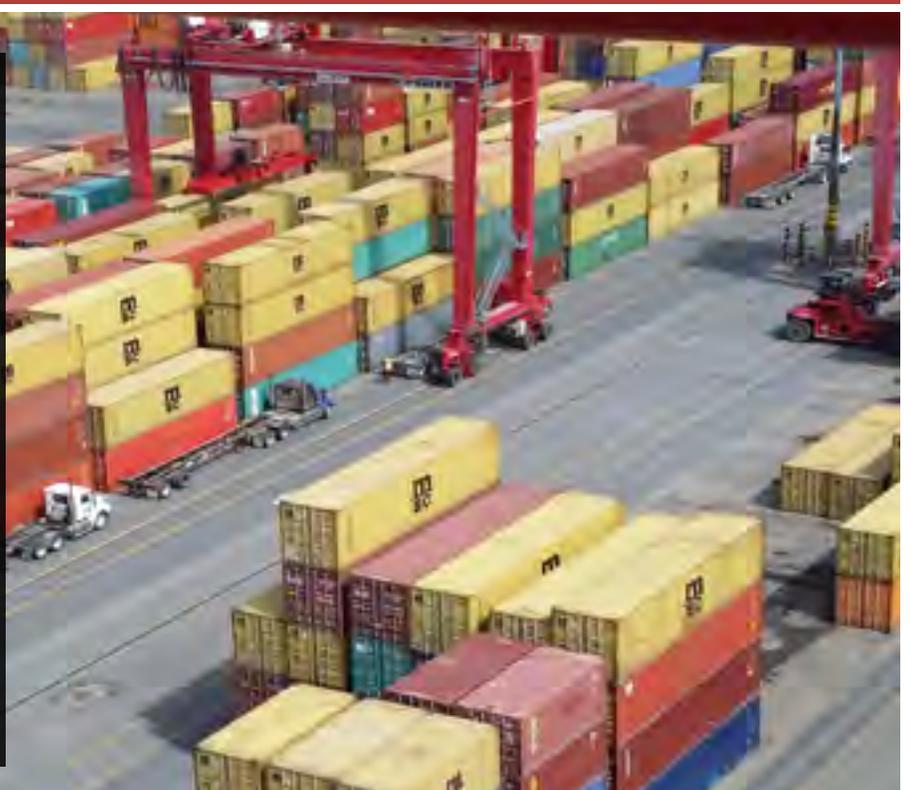
**“Se réunir
est un début,
rester ensemble est
un progrès, travailler
ensemble est la
réussite.”**



TERMONT



À TERMONT: 24/24 les machines roulent. Dans un rythme qui laisse peu de place à l'erreur, les membres sont confrontés à une réalité qui quelquefois est dure à suivre. MAERSK, HAPAG-LLOYD, OOCL profitent du professionnalisme que leur donnent les débardeurs. Après 120 bateaux pour un cumulatif de 500 000 EVP. Bravo à vous, **membres du 375 SCFP.**





RACINE



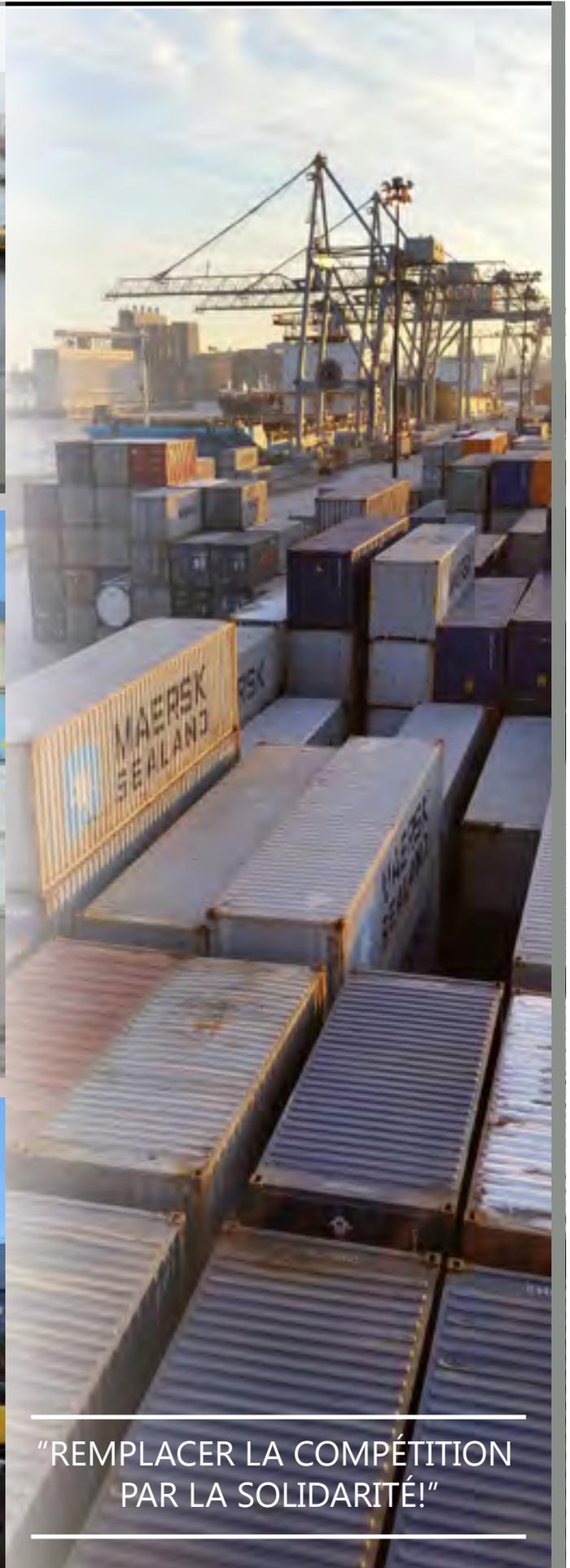
À RACINE: CMA CGM, HAPAG-LLOYD, MAERSK CANADA inc, MEDITERRANEAN, OOCL sont toutes des compagnies qui transigent par MGT Racine et qui profitent de l'expertise de nos membres pour être concurrentielles dans un marché en constante évolution. Soyez fiers de vous, **membres du 375 SCFP**





“ON NE SUBIT PAS L’AVENIR, ON LE CRÉE”

R A C I N E



"REPLACER LA COMPÉTITION
PAR LA SOLIDARITÉ!"

HOMMES D'ENTRETIEN!

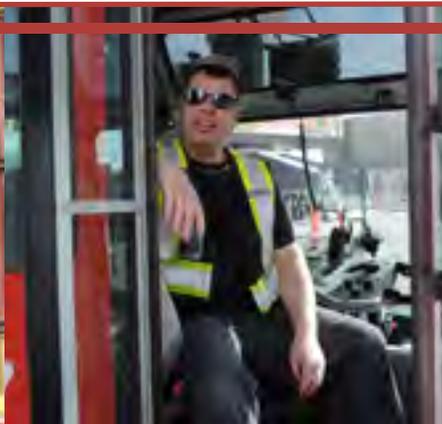
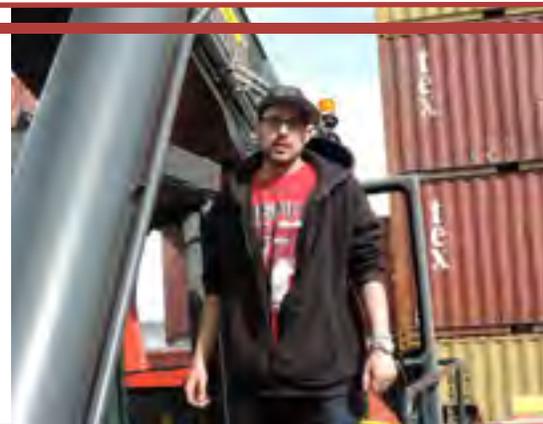
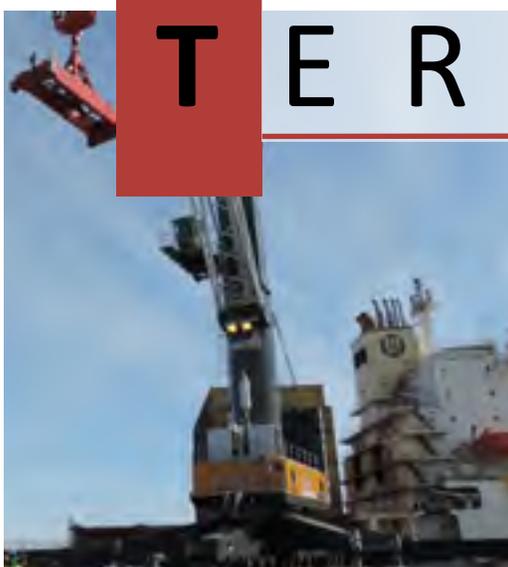


À TOUS LES JOURS, ils doivent répondre aux multiples appels pour que les engrenages puissent tourner. Souvent dans des conditions qui ne sont pas toujours favorables, ils réparent, entretiennent et inspectent l'outillage et la machinerie pour que la grosse machine, qu'est le Port de Montréal, puisse fonctionner. Membres du 375, section locale SCFP, ils ont notre respect. À eux, nous leur disons «MERCI»!

Stéphane Longpré, C.S. Info.

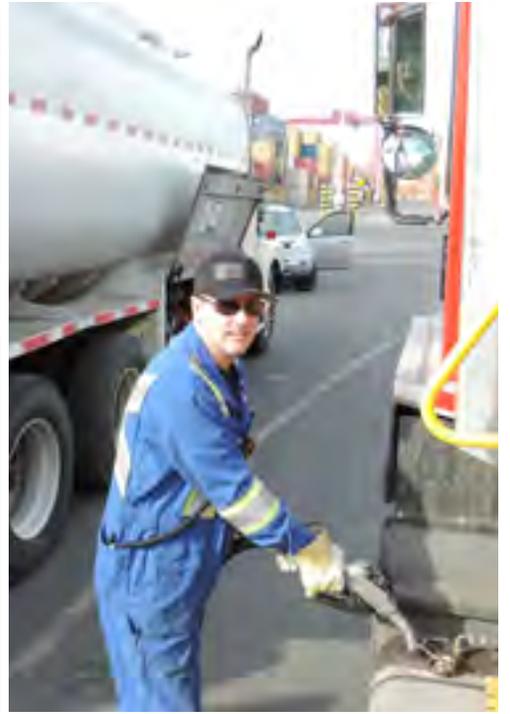


TERMONT SECT.52



À Termont 52: Petite section qui, dans un avenir rapproché, va se faufiler pour vraiment prendre sa place parmi les grands. Un peu chaotique, elle fait son préambule timidement. Mais gare aux sceptiques, car bientôt, avec l'aide de nos membres du 375, elle pourra concurrencer et faire la barbe à ses compétiteurs. Lentement mais sûrement, avec les membres du 375 SCFP, on va de l'avant. **À plus!!**





LOGISTEC



À LOGISTEC: Les céréales, le minerai de fer, les copeaux de bois, le sel de voirie, les alliages, les fertilisants, le sucre et les concentrés sont transigés par les débardeurs travaillant pour la compagnie Logistec Montréal. **Bravo aux membres du 375 SCFP pour leur professionnalisme.**





LOGISTEC



Oui la 49 n`existe plus

Comme le progrès est sans merci, une autre page de notre histoire vient de se tourner.

Combien de jours certains d'entre vous ont travaillé dans cette section comme obloc, 25 tonnes et autres classifications. Souvenez-vous!!!

Vous aviez beau, avec votre lift, avoir fait le tour maintes fois pour ramasser tous les feuillards ou blocs qui traînaient un peu partout, M. Blanchette avait l'œil vif pour vous rappeler celui que vous aviez oublié.

Rien n'était plus agréable par grand froid quand l'opérateur du 25 tonnes te faisait monter à bord entre deux livraisons pour te réchauffer, pour ensuite finir devant une bonne soupe won-ton à parler de la pluie et du beau temps.

Autre temps, autres mœurs. Tassez-vous car la machine prend place. Elle trône du haut de sa montagne de liasses\$. Elle avale l'ouvrage mais détruit toutes relations qui nous caractérisaient tant. Mais, entre deux piles ou deux livraisons, nous trouvons toujours une petite brèche pour un brin de jasette. À nous de donner un sens humain à ce travail machinal.

Stéphane Longpré C.S. Info.



Hommage aux confrères décédés

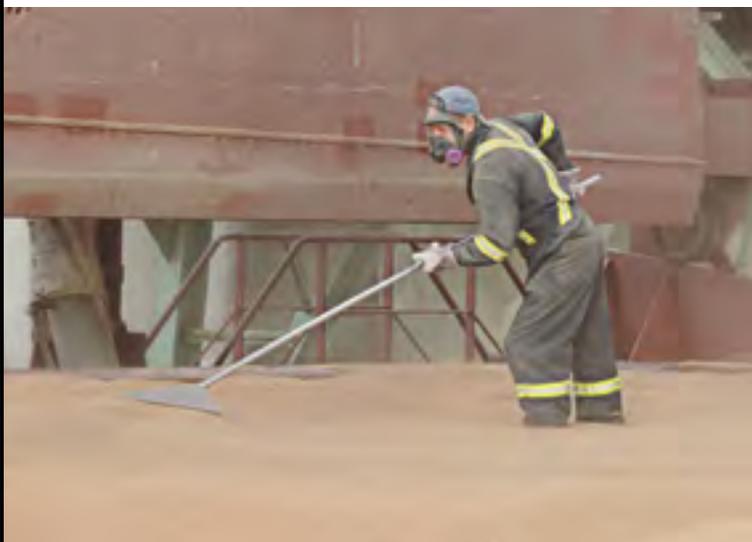
René Toupin	3557
André Sanscartier	885
Claude Ouellette	1200
Armard Deom	1014
Marcel Beauregard	1716
Ephrem Labonne	1006
Réal Bédard	1020
Léonard Duguay	2605
Jean-Louis Tremblay	309
Léo Charlebois	2758
Marcel Berthiaume	1060
Roméo Roy	2871
Maurice Lacoste	3368
Léo Désilets	778
Pierre Gosselin	3471
Pierre Laroche	3653
Narcisse Rivest	881
Julien Gauthier	67
Jean-Baptiste Tremblay	2963
Armand Perreault	2566
Serge Dubois	753

POUR EUX PRENONS UNE
MINUTE DE SILENCE
À VOUS TOUS NOUS
DISONS:
MERCİ À LA PROCHAINE!

G r a i n



GRAIN: C'est dans des conditions assez spéciales que travaillent les primaires vrac grains. Sans relâche, bateau après bateau (plus de 70 par année), ils exécutent leurs tâches dans un environnement pas facile pour eux. C'est avec détermination et équipement de sécurité qu'ils remplissent le ventre des bateaux. Après 80 prolongations et 2 000 000 de tonnes de poussière, ils peuvent dire sans hésitation : «Travail accompli», débardeurs 375 SCFP.





sensibilisation et respect cela commence par vous!



-Défense de fumer à l'intérieur des salles de repos.



-Ramasser vos vidanges, nos machines ne sont pas des poubelles.

MERCI POUR NOUS!

DÉPARTEMENT SANTÉ/SÉCURITÉ LOCAL 375

RAPPEL IMPORTANT

CODE CANADIEN DU TRAVAIL-PARTIE II

OBLIGATIONS DES EMPLOYEURS

124. L'employeur veille à la protection de ses employés en matière de santé et de sécurité au travail

125. (1) Dans le cadre de l'obligation générale définie à l'article 124, l'employeur est tenu, en ce qui concerne tout lieu de travail placé sous son entière autorité ainsi que toute tâche accomplie par un employé dans un lieu de travail ne relevant pas de son autorité, dans la mesure où cette tâche, elle, en relève :

q) d'offrir à chaque employé, selon les modalités réglementaires, l'information, la formation, l'entraînement et la surveillance nécessaires pour assurer sa santé et sa sécurité;

v) d'adopter et de mettre en oeuvre les normes et codes de sécurité réglementaires;

w) de veiller à ce que toute personne admise dans le lieu de travail connaisse et utilise selon les modalités réglementaires le matériel, l'équipement, les dispositifs et les vêtements de sécurité réglementaires;

OBLIGATIONS DES EMPLOYÉS

126. (1) L'employé au travail est tenu :

a) d'utiliser le matériel, l'équipement, les dispositifs et les vêtements de sécurité que lui fournit son employeur ou que prévoient les règlements pour assurer sa protection;

b) de se plier aux consignes réglementaires en matière de santé et de sécurité au travail;

d) de se conformer aux consignes de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail;

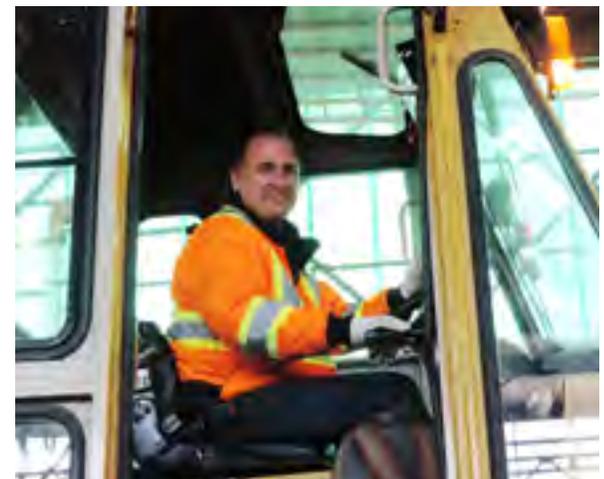
e) de collaborer avec quiconque s'acquitte d'une obligation qui lui incombe sous le régime de la présente partie;

Daniel Tremblay et Sylvain Pételle
Département santé/sécurité local 375

EMPIRE

À EMPIRE: Grains, général, cop, coils, autos, conte-
neurs, tous ces produits qui cumulent pour plus de
1 800 000 tonnes échelonnées sur 170 bateaux sont
transigées par nos confrères et consœurs débardeurs.
Soyez fiers de vous, membres du 375 SFCP.

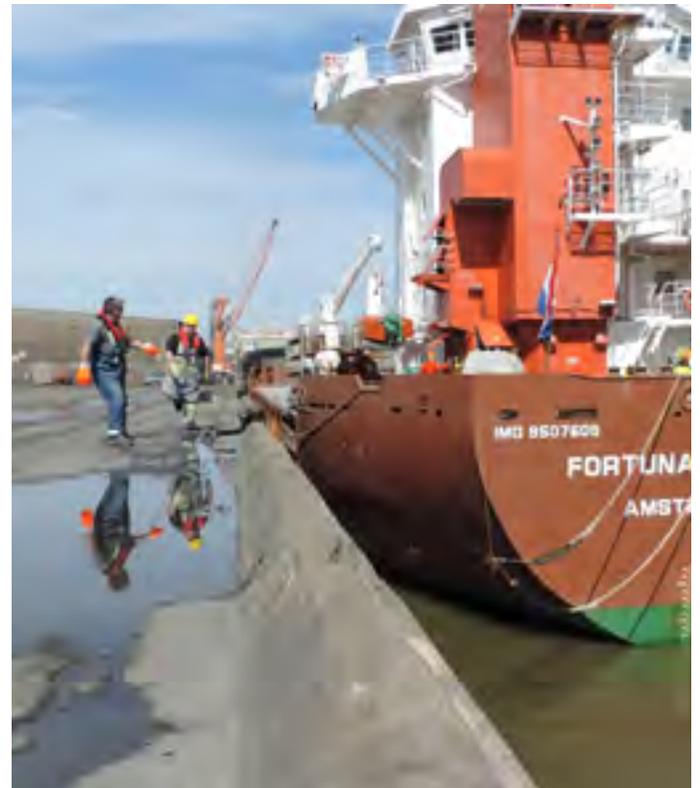
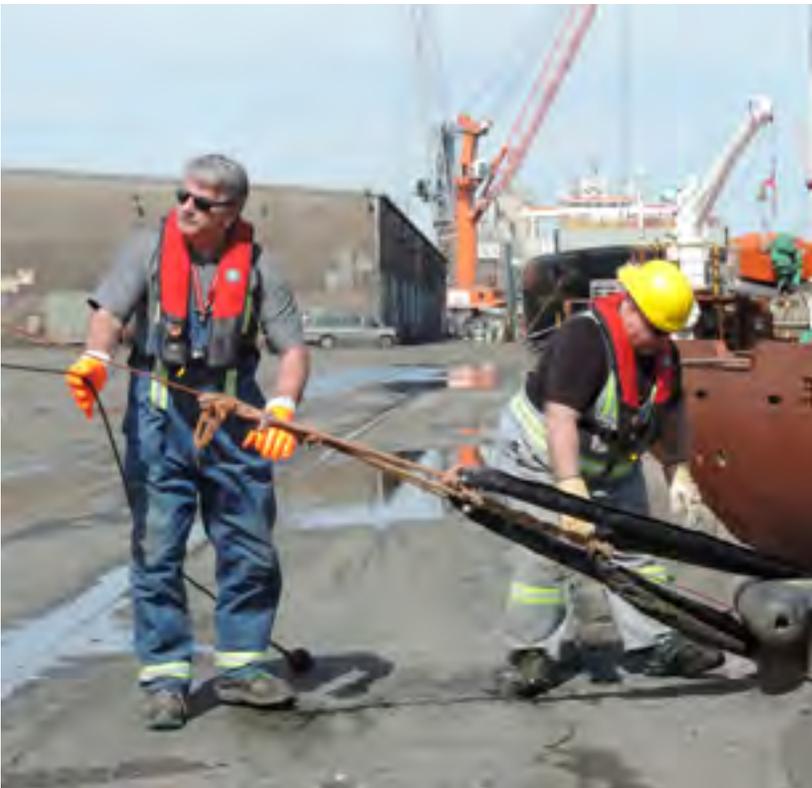
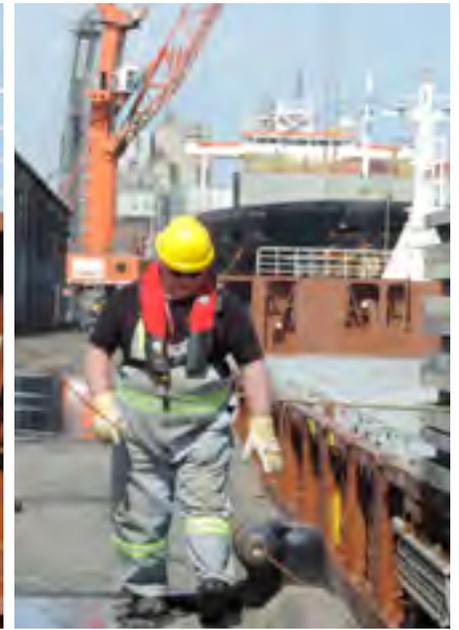




A M A R R E U R S



AMARREURS: La pagette sonne. Dès lors, ils ont deux heures pour se rendre au lieu d'amarrage. Aux quatre coins du port de Montréal, quatre équipes de cinq membres font la rotation à chaque jour pour mener leur tâche à terme. Sans hésiter, après 2500 bateaux à amarrer ou déplacer annuellement, nous pouvons leur dire : **Good job boys!!!**

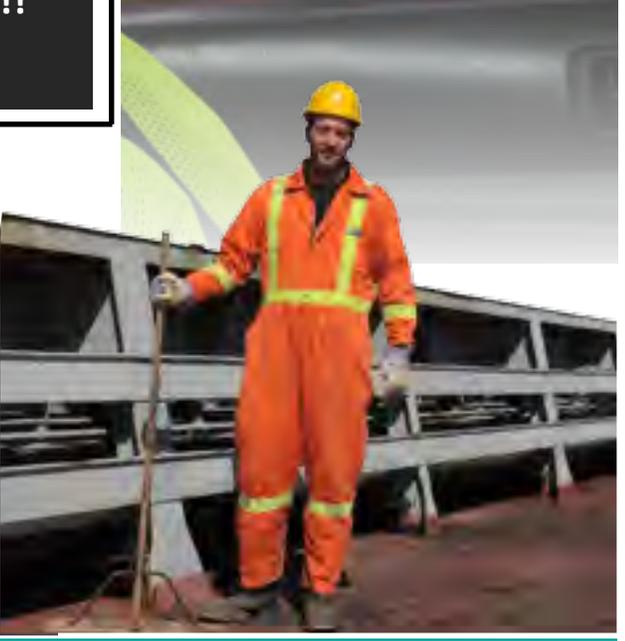


C O N T R E C O E U R



À CONTRECŒUR:
Boulettes, engrais, charbon, pig iron, urée, bauxite, potasse, amidas, charbon, coke de pétrole...

Échelonnées sur 100 bateaux, plus de 1 200 000 tonnes sont manipulées par les débardeurs du 375 SCFP travaillant pour Contrecœur. **Logistec Good team!!!!**







Directeur adm.
STEVE MICHEL

RSSSD



Directeur adm.
STEVE VINCENT

Bonjour à tous,

Voici un petit tour de différents points concernant le Régime.

Fonds de pension :

Les résultats de l'année 2014 sont sortis, et avec un rendement brut de 10.25% la caisse de retraite se situe près de la moyenne des caisses de retraite. Ce rendement permettra de créditer aux comptes des participants un rendement net de 8% pour l'année 2014. Le taux de cotisation horaire crédité sera quant à lui en légère hausse par rapport à l'année précédente, avec \$4,75/heure.

Les cours de préparation à la retraite, édition 2015, se tiendront à compter de la fin octobre, avec encore une fois des séances offertes dans chaque semaine de jour, afin de pouvoir accommoder les membres. Cette formation d'une durée de 2 journées est donnée dans la salle de réunion de la Maison des débardeurs et se tient le jeudi et le vendredi.

L'invitation sera envoyée à tous les membres de plus de 50 ans n'ayant pas encore suivi le cours, et les conjointes seront les bienvenues. Les formulaires d'inscriptions seront envoyés fin août et la période pour répondre se terminera début octobre 2015.

Fonds de bien-être :

En ce qui concerne le fonds de bien-être, peu de changement à signaler. À compter de juin 2015, les frais des nouveaux actes offerts par les pharmaciens seront couverts par le Régime, selon les mêmes barèmes que ceux de la RAMQ (ces barèmes demeurent à déterminer au moment d'écrire ces lignes).

Un rappel en ce qui concerne le remboursement des réclamations de médicaments. Depuis le 1er janvier 2015, les médicaments sont remboursés selon leur nature, soit le médicament original ou bien générique. Si un générique d'un médicament existe, alors le remboursement de la réclamation du médicament d'origine se fait à 70% du montant facturé. Les médicaments génériques ainsi que ceux dont il n'existe pas de version générique continuent d'être remboursés selon les couvertures du groupe auquel vous appartenez.

Ces modalités de remboursement sont applicables à tous, sans exception. La mention « ne pas substituer » apposée par un médecin n'est pas acceptée. Ces mesures ont été rendues nécessaires par l'augmentation importante et continue des coûts des médicaments et représentent un moyen d'en diminuer l'impact sur la santé financière du Régime de bien-être.

Si vous désirez de l'information sur ces sujets ou avez des questions concernant le Régime, vous pouvez communiquer avec nous au bureau, il nous fera plaisir de vous répondre.

Nous vous souhaitons un bel été.

Fiduciaire

Chers collègues débardeurs

Je commence ce texte en vous remerciant pour la confiance que vous m'avez accordée lors de l'élection des fiduciaires du 14 novembre dernier.

Durant ces 3 années, il me fera plaisir de me joindre aux autres membres du comité des fiduciaires pour répondre à vos questions sur les quais ou transmettre vos propositions ou commentaires lors des réunions du comité. La question qui revient souvent concerne les rendements de notre caisse, qui soit dit en passant, a franchi le demi-milliard cette année.



Mario Blanchet #919



Depuis un certain temps votre régime de sécurité social (RSSSD) souhaitait faire bénéficier aux nouveaux fiduciaires une formation sur les grandes questions des marchés financiers. Une très bonne formation a été montée par le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MEDAC) et certains membres du comité des fiduciaires l'ont déjà suivie. En ce sens il a été résolu lors de la dernière réunion des fiduciaires, qu'à l'avenir, tous les nouveaux fiduciaires devront suivre cette formation.

Cette formation pourrait aussi être offerte à nos bureaux aux membres si un nombre suffisant de personne voulait la suivre. Il n'est pas nécessaire de posséder déjà des actions dans un portefeuille privé mais les membres intéressés doivent porter un minimum d'intérêt à comprendre les marchés financiers. Il s'agit d'une formation de base très simple et très intéressante sur les marchés financiers divisée en 4 séances de 3 heures chacune.

Pour nous faire part de votre intérêt veuillez contacter Steve Vincent aux bureaux du RSSSD au 514-255-8868.

Le personnel du Syndicat et du RSSSD



Qu'il soit question de l'administration, comptabilité, service à la clientèle, gestion des documents, ouverture et suivi des dossiers CSST, gestion interne, fonds de pension, fonds de bien-être, invalidité, traitement des réclamations (médicaments, soins professionnels et dentaires), bien-être, plan de traitement... et j'en passe, ils seront toujours disponibles et à votre service pour répondre à vos questions et vous diriger dans la bonne voie.

De gauche à droite sur la photo : Louise Lévesque, Julie Robida, Steve Michel, Nathalie Gierden, Marie-Josée Fréchette, Chantal Dubeau, Sylvie Allaire, Carole Hamelin et Steve Vincent.

Prenez soin d'eux car ils sont précieux.

Stéphane Longpré CS Info





SYNDICAT DES DÉBARDEURS SCFP SECTION LOCALE 375



Un monde idéal n'existe pas et le contexte que l'on vit présentement en est la preuve. Le flambeau que nous portons comme représentants du Syndicat des débardeurs, SCFP, nous le tenons fièrement et pour TOUS!

Il arrive parfois, par grand vent, que sa flamme oscille et semble instable mais soyez sûrs d'une chose, le vent finit toujours par tomber pour laisser place à des temps plus cléments.

À chaque jour suffit sa peine pour ce qui est du combat que nous menons pour le respect, comprenez bien que nous sommes 11 à le revendiquer, pas dans le même sens, mais quand même!!!

Tous ensemble hissons nos voiles et profitons de cette brise économique que la vie nous donne. Qu'elle puisse nous porter au-delà des rivages pour la poursuite de notre quête, soit celle des débardeurs 375 section local SCFP.

Syndicalement vôtre!

Stéphane Longpré C.S. Info.

Roger Bishop membre du comité des fiduciaires



Bonjour à tous, membres retraités et actifs,

Je vous écris ces quelques lignes pour vous tenir au courant des derniers développements dans différents dossiers touchant aux retraités. Pour le comité des retraités, nous avons réussi, après représentation, à avoir une contribution monétaire de l'A.E.M. : 4000 \$ en 2014 et 6000 \$ en 2015 afin de participer au financement de différentes activités pour les retraités.

En tant que membre du comité des fiduciaires élu par les retraités, je tiens à vous informer que l'assemblée annuelle aura lieu fin septembre 2015. Soyez assurés que les fiduciaires mettent tout en œuvre afin de préserver la pérennité du Régime de pension et de bien-être pour tous les membres actifs et retraités.

Retour des adresses canadiennes non livrées



Syndicat des Débardeurs, SCFP section local 375
7020 rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1N 3L6

Pour joindre le comité de l'information

Stéphane Longpré

Téléphone: 514 255-8868

Télécopie: 514 255-8211



journal@syndicat375.org



www.facebook.com/syndicat375

ISSN #1705-6829 #40667509

Numéro de convention de poste-publication #40667509

Votre journal "Sur les Quais" a été entièrement produit par votre comité d'information au syndicat des débardeurs; Stéphane Longpré (coordinateur photos et textes), Steve Desjardins (impression, corrections), Eric Morin (mise en page, photos infographie, impression).

Merci également à Sylvie, Carole, Caroline, et Grand-Mimi à la correction des textes.